



BOÎTE À OUTILS POUR LES FESTIVALS DES CÔTES-D'ARMOR

Plan de
déplacements
festivalier

Comment ?

Quoi ?

Qui ?

Où ?

Quels
outils ?

Quelles
ressources
?



A. Des dispositifs de transports facilitant la mobilité et l'accessibilité

A.1. Améliorer l'utilisation du train

Liens utiles	Qui contacter ?
<p>-Promouvoir le train avec le site TER-SNCF Bretagne (mêmes infos que sur Voyages-sncf, avec les infos locales en +)</p> <p>-Promouvoir le réseau TER Bretagne (trains + cars) organisé par la Région Bretagne, en s'appuyant sur : le site TER-SNCF Bretagne, les gares du réseau et les offres existantes adaptées aux festivaliers comme les Prix ronds (5, 10, 18 ou 28€ selon la distance parcourue), la gratuité pour les – de 12 ans, le tarif Jeunes – 26 ans (8€ le trajet < 150 Km, 15€ si >150Km), etc.</p> <p>-Pour les festivals faisant partie de l'opération « festivals en TER à 18€ l'A/R », communiquer sur cette offre. Pour les festivals n'en faisant pas partie, s'appuyer sur les autres offres existantes (cf. ci-dessus).</p> <p>-Si le contexte s'y prête, mettre en place un accueil en gare avec une équipes de bénévoles, en ayant au préalable contacté le responsable de la gare locale (contact à demander au service transport de la Région)</p> <p>-Voir aussi la dynamique Voyagez, Prenez l'Art de TER-SNCF qui mêle transport et art, dans les trains et dans les gares !</p>	<p>Service de la mobilité et du transport régional de voyageur transports@region-bretagne.fr Secrétariat : 02 99 27 12 16</p> <p>Delphine Leroy-Debray, Région Bretagne Service mobilité, prospective et contrats delphine.leroy-debray@region-bretagne.fr</p> <p>Odile Bréhier, Région Bretagne, Service animation, territoires, évaluation odile.brehier@region-bretagne.fr</p>



A. Des dispositifs de transports facilitant la mobilité et l'accessibilité

A.2. Doper l'utilisation des transports en commun locaux

Liens utiles	Qui contacter ?
<p>-Promouvoir le réseau interurbain Tibus des Côtes d'Armor, organisé par la Région Bretagne, en s'appuyant sur : cette page Transports publics pour des informations générales, le site Tibus, la carte du réseau, les fiches horaires, les tarifs.</p>	<p>La Centrale de Mobilité Tél. 0 810 222 222 Du lundi au vendredi, de 7 h à 20 h ; le samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h</p>
<p>-Consulter le Plan de déplacements urbains de l'intercommunalité, s'il en existe un, exemple PDU de St-Brieuc Agglomération, la politique Transports de Lannion-Trégor Agglo, ...</p> <p>-Promouvoir, s'il existe, le réseau de TC local urbain, exemple : TUB à St-Brieuc, TILT à Lannion, ...</p>	<p>Contact TUB à St-Brieuc http://www.tubinfo.fr/</p> <p>Contact Lannion-Trégor Agglomération Transports Intercommunaux (TILT) 02 96 05 93 93</p>



A. Des dispositifs de transports facilitant la mobilité et l'accessibilité

A.3. Promouvoir le covoiturage

Liens utiles	Qui contacter ?
<p>-Envisager la création d'un module, directement sur le site du festival, permettant de mettre en relation les covoitureurs (cf. Agenda salle de l'Epicerie Moderne, Mythos)</p> <p>-Site BlablaCar (service parfois payant, mais utilisé par 87% des personnes cherchant à faire du covoiturage). Pour les évènements : il n'y a plus d'agenda mis à disposition gratuitement. BlablaCar propose maintenant 2 widgets gratuits à intégrer sur les sites des évènements : un pour conducteurs et un pour passagers. Pour une mise en avant de votre festival sur le site BlablaCar, faire une demande de partenariat.</p> <p>-Site de covoiturage Ticoto (service du CG 22, gratuit). Possibilité de créer et d'inscrire gratuitement un évènement sur ce site. Possibilité aussi d'avoir un formulaire de recherche directement sur le site internet du festival (=une marque blanche ou widget Ticoto) en remplissant cette demande de widget, et d'inclure le nom festival comme lieu de destination sur ce site.</p> <p>-Une carte des aires de covoiturage est disponible sur le site Ticoto (près de 45 aires de covoiturage aménagées sur tout le département, et plusieurs en projet), afin de faciliter les rdv de covoiturage.</p> <p>-Le CG 22 peut aussi apporter son expertise, ses conseils voire des supports de communication pour encourager la pratique du covoiturage.</p>	<p>La Centrale de Mobilité Tél. 0 810 222 222</p>



A. Des dispositifs de transports facilitant la mobilité et l'accessibilité

A.4. Favoriser les déplacements actifs non motorisés (marche, vélo)

Liens utiles	Qui contacter ?
<p>-Toutes les informations sur le site Bretagne à vélo du Comité régional du Tourisme de Bretagne, avec une carte interactive et le détail des itinéraires vélos.</p> <p>-Egalement des informations utiles sur bretagne-rando.com.</p> <p>-Un Schéma départemental Vélo routes et voies vertes existe. Il est à vocation essentiellement touristique.</p> <p>-Renseignements sur les politiques vélo locales (services, plan des aménagements, offres touristiques (ex: location de vélos à assistance électrique à Lannion Trégor Communauté...))</p> <p>-Pensez aussi à contacter en local les loueurs de vélos pour un éventuel partenariat.</p> <p>-Pour le stationnement vélo : consultez la fiche ACTION! du Collectif des festivals consacrée à la mise en place d'un garage à vélo sur Rock'n Solex (retour d'expérience).</p>	<p>Maud Le Houerou, CRT Bretagne, chargée de mission véloroutes et voies vertes, 02 99 28 44 43 m-lehouerou@tourismebretagne.com</p> <p>Liste des associations membres de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) sur http://www.fub.fr/</p>



A. Des dispositifs de transports facilitant la mobilité et l'accessibilité

A.5. Faciliter l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Liens utiles	Qui contacter ?
<p>-Pour connaître le niveau d'accessibilité des modes de transports et les services spécifiques de transports des PSH : contacter directement l'AOT ou consulter son site internet :</p> <ul style="list-style-type: none">- Ex Réseau TER : page Accessibilité- Ex Réseau Tibus: page Accessibilité <p>Le Conseil Général des Côtes d'Armor œuvre en faveur de l'accessibilité pour tous. Dans le domaine des transports, la mise en accessibilité se traduit par des véhicules adaptés (minibus pouvant accueillir jusqu'à 7 fauteuils si besoin) et par des services à la demande accessibles aux personnes à mobilité réduite.</p> <p>De plus, le site Tibus est doté de fonctionnalités qui assurent une bonne accessibilité de son contenu.</p> <p>-Pour organiser le stationnement GIG-GIC aux abords du festival: voir avec la commune concernée, qui dispose sans doute d'un plan des parkings accessibles aux PSH.</p>	<p>La Centrale de Mobilité Tél. 0 810 222 222</p>



B. Des services pour l'accueil des festivaliers sur le territoire

B.1. Favoriser l'hébergement sur place

Liens utiles	Qui contacter ?
<p>-Valoriser les offres d'hébergements sur le territoire, en lien avec les acteurs du tourisme : offices du tourisme, Comité Départemental du Tourisme du Morbihan, Comité Régional du Tourisme Bretagne qui propose notamment un site internet voyagez-responsable permettant de valoriser les hébergements éco-labellisés, ainsi qu'un site internet Vibrez! diffusant des infos sur les festivals</p> <p>-Nouer des partenariats avec des hôtels ou campings à proximité du festival (offres tarifaires, navettes...).</p> <p>-Inciter les festivaliers à des solutions d'hébergement chez l'habitant : couchsurfing (hébergement temporaire entre particuliers), airbnb (location entre particuliers), ou encore warmshower (accueil de cyclo-randonneurs).</p>	<p>Caroline Heller CRT Bretagne, Chargé de mission développement durable, 02 99 28 44 72 c-heller@tourismebretagne.com</p> <p>Côtes d'Armor Tourisme (CAD 22) 02 96 58 06 58 cad@cad22.com armor@cotesdarmor.com</p>



B. Des services pour l'accueil des festivaliers sur le territoire

B. 2 Améliorer l'accueil des festivaliers avec des services adaptés aux besoins

Liens utiles	Qui contacter ?
<p>Sur la prévention et la sécurité routière :</p> <ul style="list-style-type: none">- Contactez l'Association Prévention routière (notamment pour mettre en place une opération capitaine de soirée) -Compétence de la Préfecture : contacter les interlocuteurs de la DDTM 22, Pôle coordination sécurité routière -Renseignez-vous aussi sur les services de taxis du territoire (sur les pages jaunes) <p>Sur la prévention des risques en général :</p> <ul style="list-style-type: none">- Collectif Orange bleue, en Bretagne-Voir aussi le site de l'ANPAA, prévention alcoologie addictologie.	<p>Association Prévention routière Comité des Côtes d'Armor (22) à St-Brieuc Directeur : M. Jean-Louis DOZIER Tél. : 02 96 33 58 46 preventionroutiere22@wanadoo.fr</p> <p>Contact Préfecture / DDTM 22 : 02 96 62 47 00 ddtm@cotes-darmor.gouv.fr</p> <p>Orange bleue - Tél. : 06 08 10 30 12 collectiforangebleue@yahoo.fr ANPAA 22 – Tél. : 02 90 90 48 55 anpaa22@anpaa.asso.fr</p>



C. La communication et l'information sur les modes de transports

C.1. Renforcer les informations sur les transports

C.2. Faciliter la disponibilité de l'information

Liens utiles	Qui contacter ?
<p>-Réalisé par le Collectif, le document Ficelles : « Améliorer l'info-comm sur les transports », pour avoir des conseils et astuces applicables directement aux actions des festivals.</p> <p>-Pour sensibiliser à l'impact carbone des transports : Comparateur éco-déplacements de l'ADEME (à proposer lors d'une animation auprès des festivaliers, bénévoles et artistes, ou sur le site du festival)</p>	Le Collectif des festivals
<p>Pour aider le festivalier à choisir son/ses modes de déplacements : promouvoir le site BreizhGo, site d'information multimodale et recherche d'itinéraires en Bretagne. Il est possible d'en avoir une marque grise (formulaire de recherche simplifié) sur le site du festival: la demande doit se faire auprès de la Région Bretagne, via le formulaire de contact sur le site BreizhGo. La région prend ensuite contact avec le festival pour lui fournir la procédure et la clé d'activation pour installer la marque blanche. Pour + d'infos, lire la licence d'utilisation.</p>	<p>Service de la mobilité et du transport régional de voyageur transports@region-bretagne.fr Secrétariat : 02 99 27 12 16</p> <p>Estelle Sourdin, estelle.sourdin@region-bretagne.fr</p>



Ressources complémentaires

Quel outil ?	Quelle utilité ?	Où le trouver ?	Qui contacter ?
Document-cadre « Plan de déplacements festivalier en Bretagne, 2013-2015 »	Connaître les orientations prises en concertation avec les partenaires transports de Bretagne	Info sur le site du Collectif + VIDEO (et dans la DropBox pour les festivals adhérents)	Le Collectif des festivals
Résultats de l'enquête sur les déplacements festivaliers en Bretagne (GECE, 2012)	Alimenter le diagnostic, S'appuyer sur des chiffres	Sur le site internet du Collectif , ressources thématiques transports, (et dans la DropBox pour les festivals adhérents)	Le Collectif des festivals
Compte-rendus des réunions avec les acteurs et partenaires transports : Région, CRT, CG 22	Connaître les remarques et orientations des partenaires transports		Le Collectif des festivals



Ressources complémentaires

Quel outil ?	Quelle utilité ?	Où le trouver ?	Qui contacter ?
Schéma et guide pour la mise en place d'une démarche Plan de déplacements à l'échelle d'un festival	Organiser la démarche, Définir des étapes et les planifier dans le temps, Préparer la concertation	Dans la DropBox adhérents >La démarche à l'échelle d'un festival + autres ressources sur le site du Collectif / thématique Transports	Le Collectif des festivals
Fiche pratique « Organiser les déplacements des publics » (déc 2013)	Mieux connaître les enjeux liés aux déplacements, Connaître les acteurs des transports en Bretagne (contacts)	Sur le site du Collectif Ressources thématiques Transports > Fiche pratique	Le Collectif des festivals
Ficelles : « Améliorer l'info-comm sur les transports »	Avoir des conseils et astuces applicables directement aux actions des festivals	Sur le site du Collectif Ressources thématiques Transports > Ficelles	Le Collectif des festivals
Guide Manifestations publiques en Côtes d'Armor : mieux intégrer les principes du DD	Disposer d'infos, de conseils et de contacts pour intégrer les principes du DD, dans tout type d'évènements	En téléchargement sur le site du CG 22 > Développement durable > Manifestations durables > Guide DD	Conseil général des Côtes d'Armor